

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 janvier,
le Conseil Municipal de la Commune de Dugny dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire à 19h00 à la salle du Conseil,
sous la présidence de Madame Fabricia VOL, Maire.

Etaient présents : Mesdames Fabricia VOL, Karine HELMINGER, Viviane VALLARIN, Anne THOMAS, Ghislaine VAILLANT, Isabelle REMY. Messieurs Jean-Marie BRENNER, Philippe HUMBLET, Francis TOUSSAINT

Absents : David MINUTO, Anne-Sophie PRENTOUT, Arnaud DUBAUX, Alain RAKETAMANGA, Alain LOMBARD, Claude ROUX.

Ont donné Procuration : David MINUTO à Fabricia VOL, Claude ROUX à Francis TOUSSAINT, Alain LOMBARD à Viviane VALLARIN

Secrétaire de séance : Philippe HUMBLET

ORDRE DU JOUR

- 1) Vidéoprotection

DELIBERATIONS ADOPTEES :

2024-01-01 Vidéoprotection

Par délibération n° 20220517_004_004 en date du 17 mai 2022, le Conseil Municipal a approuvé les demandes de subventions relatives à l'implantation d'un système de vidéoprotection sur la commune, Vu l'avis favorable émis le 04 février 2022 par la Commission Départementale des Systèmes de Vidéoprotection,

Vu l'arrêté N°2022-34 du 09 février 2022 portant autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection de la Préfecture de la Meuse,

Suite à la présentation du projet par la société IRIS,

Mme le Maire propose au Conseil Municipal :

- de se positionner pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur le territoire de la commune de Dugny-sur-Meuse,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Achat et pose de caméras	53 640.00	Subvention DETR	29 168.00
Devis fibre (déduction de la participation de la Région Grand Est aux raccordements de 10 000€)	18 350.00	Subvention de la Région	28 424.00
		Autofinancement	14 398.00
TOTAL	71 990.00	TOTAL	71 990.00

- d'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents et actes utiles dans la mise en place de ce système de vidéoprotection.
- D'inscrire les dépenses et recettes au Budget Primitif 2024.

Le Conseil Municipal, après délibération, à 11 voix POUR, 1 CONTRE (Mme HELMINGER)

- **ADOpte** les propositions de Mme le Maire.

Commentaires :

Présentation de la vidéoprotection par la société....

M. TOUSSAINT : J'ai une question avant que vous partiez : Les disques durs que vous mettez en place, la capacité des disques durs c'est combien ?

Mme Le Maire : Retournez. Tout est écrit.

Mme VAILLANT : Donc après vous allez avoir des écrans ?

Mme le Maire : Oui, dans la salle au-dessus de la mairie, si ça se fait, il y aura une pièce réservée que pour ça, avec une porte que se fermera à clé.

Mme VAILLANT : Donc il a 4 personnes qui accéderont, vous pouvez les visualiser tous les jours ?

Mme le Maire : Non, je ne visualise rien du tout. Uniquement sur réquisition des gendarmes, ou si quelque chose se passe sur le village, j'appellerai les gendarmes pour qu'ils viennent voir.

Mme HELMINGER : Les messieurs sont venus présenter. Ce dossier-là ça fait quand même un bout de temps qu'on en avait parlé. Effectivement le référent sureté était venu nous expliquer. Ça, fait au moins deux, voire trois ans où on a vu ça. Ce qu'il présente, c'est super bien, il veut nous présenter le truc, je veux dire, là -dessus, il n'y a pas de problème, au moment où ceux qui voulaient poser des questions pouvaient poser des questions. Mais on a une présentation et tout de suite derrière, si je comprends bien, on vote.

M. TOUSSAINT : Ouais, je suis d'accord avec toi, Karine. Ça aurait dû être présenté en commission travaux et représenté en conseil municipal.

Mme le Maire : Ça a déjà été présenté en commission travaux, puisque tu les as vus, les plans et tout.

M. TOUSSAINT : Tu nous as montré un coup, en aparté on avait vu un film ensemble avec M. BRENNER.

Mme le Maire : Tu as vu les vidéos, les points et tout. Là j'ai cherché les subventions, tout simplement.

Donc, les subventions, celle de la DETR, donc je l'avais eue, seulement pour la région j'avais refait un dossier, auquel je n'avais pas de réponse, j'ai relancé plusieurs fois, et ils sont venus me voir en me

disant, comme on avait la fibre, il fallait refaire le dossier pour avoir la subvention. Chose que j'ai fait. Aujourd'hui, j'ai les subventions, je viens vers vous.

Mme HELMINGER : Oui, donc on a la présentation. Alors, on n'a rien discuté, on vote tout de suite derrière.

Mme le Maire : savoir si on le fait ou pas.

Mme HELMINGER : c'est que mon ressenti, de toute façon, moi, même sans qui ai le vote, je peux vous dire tout de suite, ma position n'a pas changé par rapport à il y a 3 ans en arrière. Ça, ça ne concerne que moi.

Mme le Maire : Parce que là, on bloque des subventions. Si on ne le fait pas et bien moi....

Mme HELMINGER : Ça fait trois ans qu'on les bloque les subventions !

Mme le Maire : Ça va faire un an et demi parce que dans deux ans, il faut faire une prolongation de la DETR. Donc, si on ne vote pas, qu'on ne veut pas faire la vidéoprotection, le dossier est simple, on arrête tout et je réponds à ces gens-là que nous ne mettrons pas de caméra dans le village.

Mme HELMINGER : ce n'est pas ce que je suis en train de dire Fabricia.

M. TOUSSAINT : c'est la présentation du projet, c'est tout.

Mme le Maire : Vous venez de la voir la présentation du projet

Mme THOMAS : Mais ce qu'elle veut dire, c'est que tu viens d'avoir la présentation, et tout de suite derrière tu demandes...

Mme le Maire : Parce que là, il faudrait que je refasse après la présentation, si je vous comprends, il faut que je dise : bon vous avez eu la présentation, on se revoit pour faire un conseil dans trois jours.

Mme HELMINGER : Non, mais on aurait pu en reparler avant quand même. On n'en a pas reparlé. Ce n'est pas grave.

Mme le Maire : on en a déjà parlé des vidéos.

Mme HELMINGER : Si vous ça vous va, il n'y a pas de souci. Chacun est libre de voter. Effectivement, vous êtes libre de voter.

M. HUMBLET : Plusieurs fois, vous avez relancé, Aujourd'hui on est là !

M. TOUSSAINT : DE quoi, Philippe ? Attends, qu'est-ce que tu viens de dire là ?

M. HUMBLET : Plusieurs fois vous avez relancé sur des procès municipaux

M. TOUSSAINT : Oui, et on n'a jamais eu de réponse. Alors arrête de me prendre pour un imbécile.

Mme le Maire : La réponse, c'est que je suis en train de faire les subventions.

M. HUMBLET : Je ne te prends pas pour un imbécile

Mme le Maire : ça ne sert à rien de lever le Ton.

M. TOUSSAINT : Tais-toi.

Mme le Maire : Francis, ça ne sert à rien de lever le ton.

M. TOUSSAINT : Fabricia, ça commence à bien faire de nous prendre pour des imbéciles.

Mme le Maire : Vous en avez parlé dans les tracts, je vous ai répondu.

M. TOUSSAINT : On n'est jamais au courant de ce qui se passe et on va parler d'autres choses après.

Mme le Maire : Je vous ai répondu. Donc maintenant je veux savoir tout simplement, c'est très simple de se positionner pour l'installation ou non des vidéos.

M. TOUSSAINT : ce n'est pas ce que Karine a dit. La remarque, ce n'est pas là-dessus.

Mme HELMINGER : J'ai quand même dit en premier que c'était bien qu'il y ait une présentation. La présentation, elle est très bien. Les gens sont là, ils nous expliquent. Ceux qui ont voulu, ont pu poser les questions qu'ils voulaient. Après, chacun a son opinion sur la vidéo surveillance, mais c'est tout de suite derrière, on vote. Aujourd'hui je n'ai pas besoin de plus de temps parce que de toute façon comme je vous ai dit, je n'ai pas changé par rapport à il a trois ans en arrière, mais ça, ça ne concerne que moi.

Mme THOMAS : Honnêtement, entre nous, on n'a jamais parlé de la réunion de ce soir, Vous n'allez pas vous imaginer qu'on s'est fait une réunion où on a discuté entre nous si on allait mettre ou pas des caméras. Si c'est ça la question que vous vous posez.

Mme HELMINGER : Non mais tu vois, il pose une question là-dessus, ben oui, il faut tourner la page tout est noté. Tu le sais que tout est noté parce que toi tu l'as regardé. Mais il le découvre. Moi je m'en fou parce que je n'y connais rien dans les termes là. Mais on ne peut pas le savoir puisque le document on ne l'a pas vu.

M. TOUSSAINT : Le système moi je suis pour. Il est très bien. Par contre, ce que je regrette c'est la présentation. Le fait qu'aujourd'hui, on soit mis devant le fait accompli, on nous présente un projet que je valide à 100%, mais pourquoi aujourd'hui, on nous impose tout de suite de prendre une décision ? On a relancé à plusieurs reprises, Philippe, je suis d'accord avec toi. On a demandé où est-ce qu'on en était. On aurait pu nous faire une présentation aujourd'hui en disant : L'équipement qui va être proposé, c'est ça. La présentation allait être faite. Réfléchissez, on reprendrait une commission travaux, on en reparlera ensemble.

M. HUMBLET : Si c'est ce que vous voulez.

M. TOUSSAINT : non mais ce n'est pas ça, c'est que c'est fait. La délibération est déjà inscrite et tout est fait déjà.

Mme le Maire : Non attends, ça on peut la reporter. On va faire une commission travaux. Qui va être la même chose, on va te représenter ce que le monsieur a dit. Tout le monde n'y est pas dans la commission travaux. Alors on fait quoi ?

M. TOUSSAINT : Moi je suis pour, c'est la méthode. Je trouve que la forme est un peu bizarre.

Mme le Maire : Parce que là ils ont bloqué les montants depuis la première subvention, en précisant que je n'avais pas la réponse de la région. J'ai demandé à Iris de bloquer les tarifs. Sur le devis j'ai noté si le conseil accepte de faire le projet et si la commune obtient la subvention de la Région. La région m'a répondu qu'elle allait nous donner 28 424 €, c'est pour cela que je fais le conseil. Si vous voulez, on dit que c'est une réunion d'information et on repasse un conseil.

M. TOUSSAINT : Aujourd'hui la démarche que tu as faite, tu l'as faite comme ça. Maintenant on a dit qu'on était mécontent. Moi je suis mécontent, Karine est mécontente, Ghislaine est mécontente, c'est tout, c'est acté comme ça maintenant. Alors on passe au vote.

Mme le Maire : alors on passe au vote. Qui est pour de positionner l'installation du système de vidéoprotection sur le territoire de la commune ?

Mme THOMAS : Moi j'ai quand même une question. A partir du moment où on est pour, on peut quand même revoir la position, l'emplacement des caméras ?

Mme le Maire : L'implantation a été faite par le référent gendarmerie.

M. TOUSSAINT : Le référent de gendarmerie vient faire un audit de ton site et après il fait des préconisations. Sauf qu'il ne connaît pas ton site, il ne vit pas dans le village donc je pense que c'est la commune qui a le dernier mot. Même si la gendarmerie te préconise certains endroits, nous on habite le village, on connaît les endroits qui sont plus stratégiques.

Mme le Maire : On peut les déplacer ce n'est pas la question. La question c'est de savoir si oui ou non déjà on installe un système de vidéoprotection. Qui est pour installer des vidéos chez nous ? Qui est pour ? qui s'abstient ? qui est contre ?

Karine : Moi je suis contre. Je ne suis pas contre de la façon que cela vient de se passer, je suis contre les caméras. J'étais déjà contre il y a trois ans et je le suis toujours.

M. TOUSSAINT : Par contre le positionnement des caméras sera à débattre avec l'ensemble des membres du conseil municipal.

Mme le Maire : Je note, voir le positionnement et l'emplacement des caméras.

M. TOUSSAINT : On vote ce soir, mais sous quel délai ils peuvent mettre en place ?

Mme le Maire : ils m'ont dit sous trois mois.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30